



COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS et OBLIGATIONS DES CLUBS

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'InfanterieBP
369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : plantelme@yonne.fff.fr

PV 128 Stat Rég 9

PV téléphonique de la Commission Statuts et règlements et obligations des clubs du 26 janvier 2023

Président : M. SABATIER Patrick

Présents : MM. Montagne Alain - Moulinier Laurent - Romojaro Mickaël

Assiste : Mme Lantelme Patricia (administrative)

Début de la réunion : 12 h 00

Ententes

La commission complète la liste des ententes et les valide pour la saison 2022/2023 :

- **U15** (nouvelle équipe)
 - CHAMPS SUR YONNE 2 / CHEVANNES 1 / CHARBUY 1

- **U11** (nouvelle équipe)
 - AVALLON FCO 3 / E.C.N. 2

Fin de la réunion : 12 h 15.

Le Président
Sabatier Patrick

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »